

SETH SENDASHONGA

Kigali, le 28/08/1993

A son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
Kigali

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suite à la tournure du Conseil des Ministres du vendredi 25/08/1995, je ne peux continuer à assumer mes fonctions de Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal.

En effet, étant donné que je suis à l'origine de la tentative de provoquer une discussion sereine à propos des conditions de sécurité intérieure dans le pays, tentative qui a été accueillie par une réaction violente de la part du Vice Président de la République et Ministre de la Défense et du climat qui a conduit à la démission ou à la révocation du Premier Ministre, il m'est apparu que les conditions minimales de collaboration ne sont plus réunies. C'est donc avec regret que je suis obligé de Vous présenter ma démission avec effet immédiat. Je tiens à Vous assurer que je continuerai à oeuvrer du mieux que je pourrai à l'oeuvre de réconciliation du peuple rwandais.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



SETH SENDASHONGA
Ministre